

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*

Ville de Saint-Paul  
Conférence de presse  
Mardi 6 septembre 2022  
9h30 - Stade Olympique Paul Julius Bénard



# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## AVANT-PROPOS

Labellisée Ville active et sportive, la Ville de Saint-Paul désire renforcer la présence du sport dans l'ensemble des établissements du premier degré du territoire, dans chaque bassin de vie, chaque quartier.

Afin de promouvoir la santé, 30 minutes d'activités physiques par jour sont obligatoires depuis la rentrée scolaire, en plus des heures d'EPS (éducation physique et sportive). Afin d'ancrer cette pratique sportive dès le plus jeune âge, la Ville de Saint-Paul met en place le dispositif **"Athlécoles 2024"** dans l'ensemble des écoles de Saint-Paul dès le jeudi 8 septembre 2022.

“ *L'athlétisme devient alors un vecteur de santé, de cohésion sociale, d'inclusion, de valorisation et des valeurs du sport.* ”

À l'approche des Jeux Olympiques et paralympiques qui se dérouleront à l'été 2024 à Paris, la Ville de Saint-Paul s'engage à faire découvrir aux petits écoliers une multitude de disciplines et, pourquoi pas, détecter des futurs championnes ou champions. En proposant ces disciplines dès le plus jeune âge, la Commune espère susciter des vocations et ainsi de permettre aux enfants de s'inscrire dans des clubs en favorisant l'excellence sportive.

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## SOMMAIRE

---

Page 1	Avant-Propos
<b>Page 4</b>	<b>"Athlécoles 2024", un dispositif sportif innovant</b>
Page 5	Plus de 6 500 élèves concernés
<b>Page 6</b>	<b>Les objectifs visés</b>
Page 7	Le coût total du projet
<b>Page 8</b>	<b>Des recrutements et des équipements</b>
Page 9	Les valeurs de l'athlétisme inculquées
<b>Page 10</b>	<b>Les écoles labellisées "Génération 2024"</b>
Page 11	Des rassemblements pour fédérer

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## "ATHLÉCOLES 2024" UN DISPOSITIF SPORTIF INNOVANT

La Ville de Saint-Paul, détentrice des labels "Ville Active et Sportive", "Génération 2024" et "Terre de jeux 2024" est résolument inscrite dans une démarche de la promotion du sport et cela, dès le plus jeune âge.

*“ Dans le cadre de son Plan Éducatif Global, la Ville impulse le déploiement d'un Plan Sports en collaboration avec les écoles et les clubs sportifs du territoire. ”*

Saint-Paul, Ville Amie des Enfants (Unicef) démontre ainsi sa volonté de proposer des parcours éducatifs de qualité entre les différents temps de vie de l'enfant, favorables à son épanouissement et à son bien-être. À l'instar de l'**Open des Mascareignes** qui s'est déroulé les 20 et 21 août derniers ou **Jour de Sport Santé**, une manifestation d'envergure portée par l'Omsep (Office Municipal des Sports et de l'Éducation Populaire de Saint-Paul) qui s'est déroulée le dimanche 28 août sur le front de mer de Saint-Paul, le sport, à travers l'athlétisme et ses nombreuses disciplines, s'invite résolument dans les écoles. Ce dispositif innovant a pu voir le jour grâce au partenariat avec l'**Académie de La Réunion**, l'**USEP** (Union sportive de l'enseignement du premier degré), l'**Omsep**, l'**UGSEL** (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) et naturellement la **Ligue Réunionnaise d'Athlétisme**.

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



PLUS DE 6 500 ÉLÈVES CONCERNÉS

Pour cette année scolaire, **48 écoles** sont concernées par ce dispositif représentant **219 classes**. Parmi ces classes, les trois écoles de Mafate (Marla, Roche Plate et Les Orangers) pour lesquelles un dispositif spécial sera élaboré pour la fin de l'année scolaire 2022/2023.

L'objectif principal d'Athlécoles est d'initier tous les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 à la pratique de l'athlétisme durant deux années scolaires dans le cadre de la labellisation "Terre de jeux 2024".

“ 6 500 élèves sont concernés pour la période 2022/2023. ”



5

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## LES OBJECTIFS VISÉS

Initier les élèves à l'athlétisme dès le CE2 vise plusieurs objectifs:

- ✓ Sensibiliser les jeunes saint-paulois sur l'histoire des Jeux Olympiques ;
- ✓ Initier les enfants aux disciplines des Jeux Olympiques ;
- ✓ Organiser des rencontres sportives ;
- ✓ Réaliser la passerelle entre les écoles et les clubs sportifs.

**L'Académie de La Réunion** s'engage à la planification de l'opération, à sensibiliser les élèves aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle assure la mise en place et le suivi de la continuité de l'apprentissage de l'athlétisme.

**La Ligue Réunionnaise d'Athlétisme** s'engage à la formation et l'accompagnement des éducateurs sportifs de la Ville. Elle est en charge de l'organisation des visites des classes de l'entraînement des sportifs de haut niveau. Elle effectue la mise en place des parrainages des journées de rassemblements par les sportifs et oriente les élèves vers les clubs.

**L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré** s'engage à l'organisation des 6 regroupements par bassin de vie accompagnée de la Ligne d'Athlétisme. Elle accompagne l'Académie de La Réunion dans la mise en place et le suivi de la continuité de l'apprentissage de l'athlétisme.

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## LE COÛT TOTAL DU PROJET

**La Ville de Saint-Paul** s'engage dans la coordination de l'opération. Elle met à disposition les sites sportifs, ainsi que des éducateurs sportifs pour la bonne tenue des interventions. Elle s'engage dans la location des transports destinés aux rassemblements et de la communication. Elle s'engage également à faire acquisition d'un véhicule type fourgon nécessaire aux rassemblements.

**L'Office Municipal des Sports et de l'Éducation Populaire de Saint-Paul** s'engage dans l'achat d'un kit stadium, d'un kit d'évaluation de vitesse, de trois chapiteaux, tables et bancs, ainsi que la prise en charge du covering du véhicule.

**Le coût prévisionnel de cette opération est de 110 781 euros.**

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## DES RECRUTEMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS

Pour cette première édition qui sera mise en place le 8 septembre prochain, deux entraîneurs détenteurs des diplômes fédéraux ont été recrutés ainsi qu'un éducateur breveté d'État. Chacun animera un atelier : course, saut en longueur, lancer de poids...

“ De plus un kit stadium composé de différents éléments sera prochainement installé à l'intérieur des écoles ou sur un site sportif à proximité des établissements afin de permettre le bon déroulement des ateliers. ”



# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## LES VALEURS DE L'ATHLÉTISME INCULQUÉES

Parce qu'elle est à la base de tous les sports, l'athlétisme combine différentes disciplines sportives telles que la course (demi-fond), le saut de haie, le saut en longueur et à la perche, ou encore le lancer de poids ou de javelot.

*“ Dans ce sport, chacun(e) peut trouver son domaine d'expression, selon ses qualités et ses motivations. ”*

L'athlétisme permet la pratique de nombreuses disciplines qui peuvent être pratiquées en nature, dans un stade ou dans une salle.

La pratique de l'athlétisme, c'est aussi

- ✓ Perfectionner les conduites motrices ;
- ✓ Améliorer la sécurité et l'efficacité des actions ainsi que l'aisance du comportement ;
- ✓ Permettre l'expression des talents et l'épanouissement de chacun(e)
- ✓ Participer à la lutte contre les discriminations
- ✓ Contribuer à la prévention du décrochage scolaire en constituant un outil efficace au service de la réussite de tous les élèves.

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## LES ÉCOLES LABELLISÉES "GÉNÉRATION 2024"

À Saint-Paul, huit établissements scolaires sont labellisés "Génération 2024" : les écoles primaires de Palmistes, de Bras Canot, et Mathilde Frappier de Mont Benoit, les écoles élémentaires Jean-Luc Daly Eraya, Louise-Siarane, Fleurimont 2, le Collège de Plateau Caillou ainsi que le lycée Évariste de Parny.

“ Ce label délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif. Ces établissements s'engagent à mettre davantage de sport dans le quotidien des élèves et de permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure Olympique et Paralympique. ”

Afin de permettre une continuité de la pratique, sur le temps périscolaire et extrascolaire, ces activités athlétiques seront proposées dans les accueils de loisirs sans hébergement (petites et grandes vacances) et les mercredis dans le cadre d'un dispositif d'école municipale d'athlétisme.

Près de **1 000 enfants par an bénéficieront de ce dispositif.**

# ATHLÉCOLES 2024

*Plus de sport dans les écoles !*



## DES RASSEMBLEMENTS POUR FÉDÉRER

La Ligue Réunionnaise d'Athlétisme et l'USEP organiseront six regroupements en cours d'année, le septième étant réalisé par l'UGSEL et la Ligue Réunionnaise d'Athlétisme.

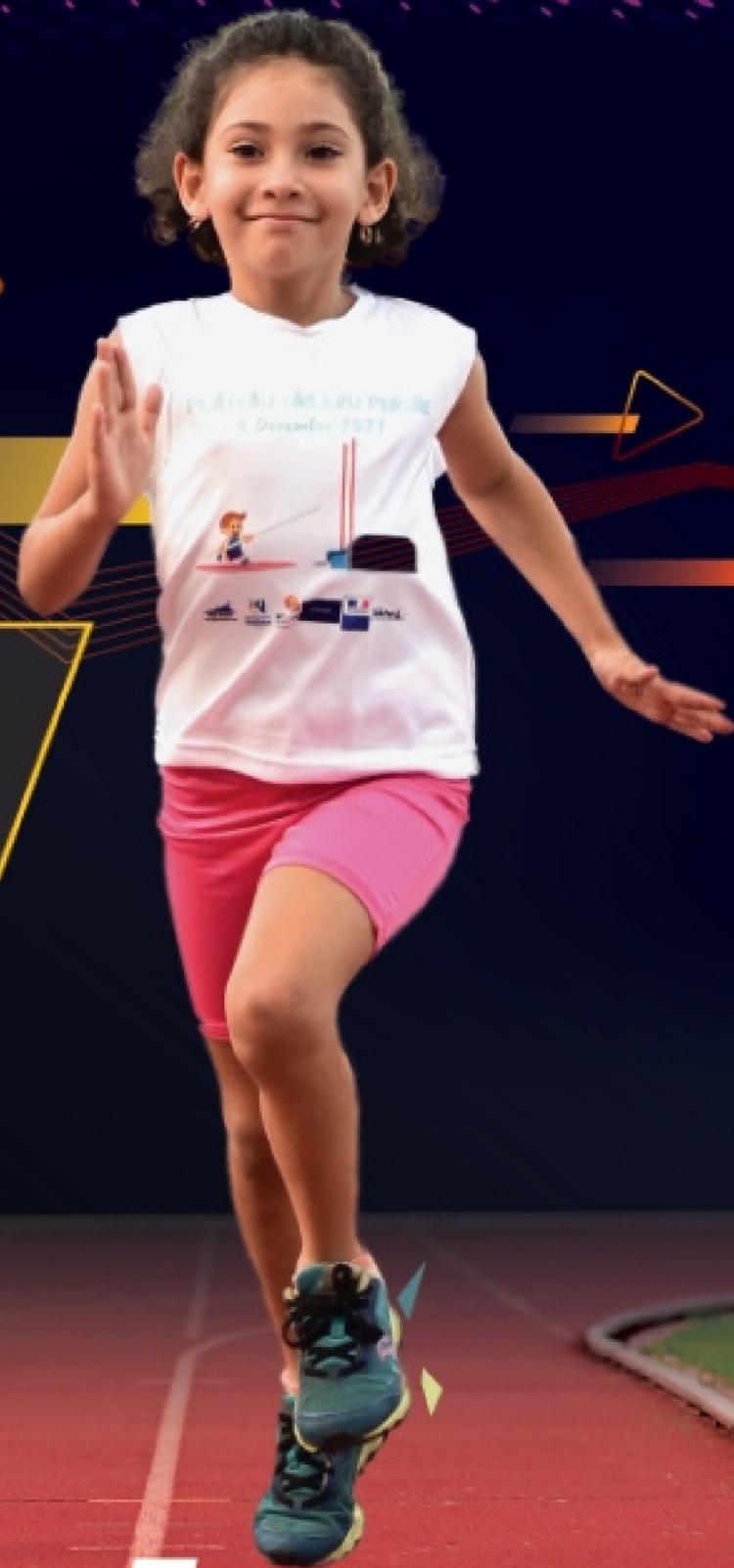
La continuité pédagogique sera assurée par les professeurs des écoles dans le cadre du nouveau dispositif APQ (activité physique quotidienne) obligatoire depuis la rentrée scolaire.

Deux rassemblement sont prévus dans les bassins de vie en décembre 2022 et cinq en 2023.

*“ Un meeting final sera organisé le samedi 1er juillet 2023 de 14h à 18h au Stade Olympique Paul Julius Bénard. ”*

# SAIN PAUL

Terre des talents et des créativité



# Athlécoles 2024

Dossier de Presse  
"Athlécoles 2024"  
Service Communication  
Ville de Saint-Paul  
Audrey HOARAU  
0692 266 235

